



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)



COnfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU LUNDI 30 JUIN 2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq et le lundi 30 juin, à 19 heures, les membres de la Ligue de Football de Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Ligue, 2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson – BP 307- 97203 Fort-de-France Cedex sur convocation en date du 15 juin 2025 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général, Guy-Emile RADOM.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel des délégués
2. Vérification du quorum
3. Présentation principales modifications réglementaires suite assemblée fédérale du 14 juin 2025
4. Modification du règlement sportif de la LFM

Monsieur Guy Emile RADOM (*Secrétaire Général*)

Mesdames, Messieurs les Présidents, nous vous souhaitons la bienvenue.

Conformément à l'article 12-5 des statuts, le quorum requis pour valablement délibérer équivaut à un tiers des clubs présents représentant un tiers du nombre de voix. Cela correspond à 24 clubs présents représentant un minimum de 127 voix.

Après vérification le quorum est de 41 clubs présents avec un total de voix équivalent à 219. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

ASSOCIATIONS	Présent Pouvoir Absents
A.C. VERT PRE	
A.S. MON PITO	
A.S. MORNE DES ESSES	Pouvoir
A.S.C. HIRONDELLE	Pouvoir
AVENIR FC	Pouvoir
AIGLON	
ANSES ARLETS F.C.	Présent
ASCEF	Présent
ASSAUT	Présent
ASSOC.SPORT CULTURE FAMILY	Pouvoir
C. COLONIAL	
C. FRANCISCAIN	
C. S. C. CARBET	
C.O. TRENELLE	Présent

C.S. BELIMOIS	
C.S. CASE PILOTE	
C.S. VAUCLINOIS	Présent
CASABLANCA FC	
CLUB PELEEN	Présent
ECLAIR	Pouvoir
EFFORT	Présent
EMULATION	
ESPOIR STE LUCE	Pouvoir
ESSOR PRECHOTIN	
ETENDARD	
ETOILE	Présent
EVEIL CARABIN	Pouvoir
EVEIL TROIS ILETS	
EXCELSIOR	Pouvoir
FRANCOIS FOOT	
F.C. SALEENS	
F.E.P MONESIE	
FAM	Présent
FC FLOREAL GLADIATOR	Présent
FC SCHOELCHER	
G.I.F	Présent
GAULOISE	
GOLDEN LION FC	Pouvoir
GOLDEN STAR	Présent
GOOD LUCK	
GRI-GRI PILOTIN F.C.	Présent
INTER DE SAINTE ANNE	Présent
J. S. EUCALYPTUS	Pouvoir
J.S. MARIGOT	
KARIBBEAN OSMOSE	
LAC 212	
L'INTREPIDE	Présent
MAWON FUTSAL	
NEW CLUB	Présent
NEW STAR	Présent
OCEANIC	Présent
OLYMPIQUE	Pouvoir
P.F.M	
R.C. RIVIÈRE PILOTE	
R.C. ST JOSEPH	Pouvoir
RAPID CLUB	
RC BOKANNAL	Présent
REAL TARTANE	Présent
RELEVE LAM	
REVEIL SPORTIF	Présent
S.C. LAMENTIN	Présent

SAMARITAINE	Présent
SILVER STAR	
SOLIDARITE	
ST. SPIRITAIN	Présent
U.J. MONNEROT	Présent
U.J. REDOUTE	Présent
U.S. DIAMANTINOISE	
U.S. MARINOISE	Pouvoir
U.S. RIVERAINE	Pouvoir
U.S. ROBERT	Présent

Monsieur Guy Emile RADOM (*Secrétaire Général*)

Passé la parole au Président DUQUESNAY.

Monsieur Georges DUQUESNAY (*Président*)

Le Président DUQUESNAY expose en préambule la situation actuelle de nos championnats seniors hommes dans la pratique à 11 et présente le projet de réforme.

A. Préambule

La situation actuelle des championnats de R1, R2 et R3 met en évidence un déséquilibre dans la répartition des équipes dans les 3 divisions.

L'organisation des championnats devrait reposer sur une pyramide ayant une base large et une diminution du nombre d'équipes plus on va vers l'Elite.

Aujourd'hui, on observe :

- 18 équipes en R3
- 24 équipes en R2
- 14 équipes en R1

Donnant une répartition centrale d'un trop grand nombre d'équipes.

1. Rappel des situations antérieures ayant conduit à ce schéma actuel

- **En 2015/ 2016**
 - 4 divisions DH, PHR, PH et 1^{ère} divisions avec 60 équipes en compétition
- **En 2016/2017**
 - Passage de 4 à 3 divisions
 - ↳ R1 à 14 équipes
 - ↳ R2 à 14 équipes
 - ↳ R3 à 40 équipes avec participation des équipes réserves (jusqu'à 43 équipes en R3 en 2017/2018)
- **En 2018/2019**
 - Création de 2 poules en R2 avec 24 équipes
 - Réduction du nombre d'équipes en R3 (32 équipes jusqu'à 33 en 2019/2020)

A ce stade la pyramide est respectée mais la base est réduite.

- R1 : 14 équipes
- R2 : 24 équipes
- R3 : 33 équipes (avec les équipes réserves qui ne peuvent pas monter)
- **En 2020/2021**
 - Retrait des équipes réserves de la R3 à la demande des présidents de R3 notamment. Ce retrait est voté en AG en mars 2020. La répartition des équipes :
 - ↳ R1 : 14
 - ↳ R2 : 24
 - ↳ R3 : 18

La conséquence immédiate : modification de la répartition des équipes en R1, Ré et R3. La pyramide n'est plus respectée.

- **2021/2022, 2022/2023**
 - Années COVID – les championnats sont adaptés et tiennent compte des orientations dictées par la FFF.
- **2023/2024 et 2024/2025**
 - La R3 avec 2 phases
 - ↳ Poule haute
 - ↳ Poule basse
 - Création du Championnat Marie Anne BESSARD réservé aux équipes réserves

2. Bilan des deux saisons

- Baisse de la compétitivité en R3 mais aussi en R2
- Abandon des équipes de R3 qui sont reversées en poule basse. De nombreux joueurs ne jouent plus à partir de mi-mars.
- Fuite des joueurs de R3 vers la R2
- Niveau général qui baisse en R2 avec des trop d'équipes dont certaines sont mal préparées
- L'accession de R3 à R2 est trop importante vu le nombre d'équipes en R3
- L'image de la R3 est dégradée

Il est nécessaire de reconstruire la pyramide

B. Réforme des championnats de R2 et de R3

1. Objectifs

- Rétablir une architecture pyramidale
 - Passage de 24 à 16 en R2
 - Augmentation de 18 à 26 en R3
- Restaurer la compétitivité et l'image de la R3
 - Augmentation de l'adversité avec la Création de deux poules de 13 équipes en R3

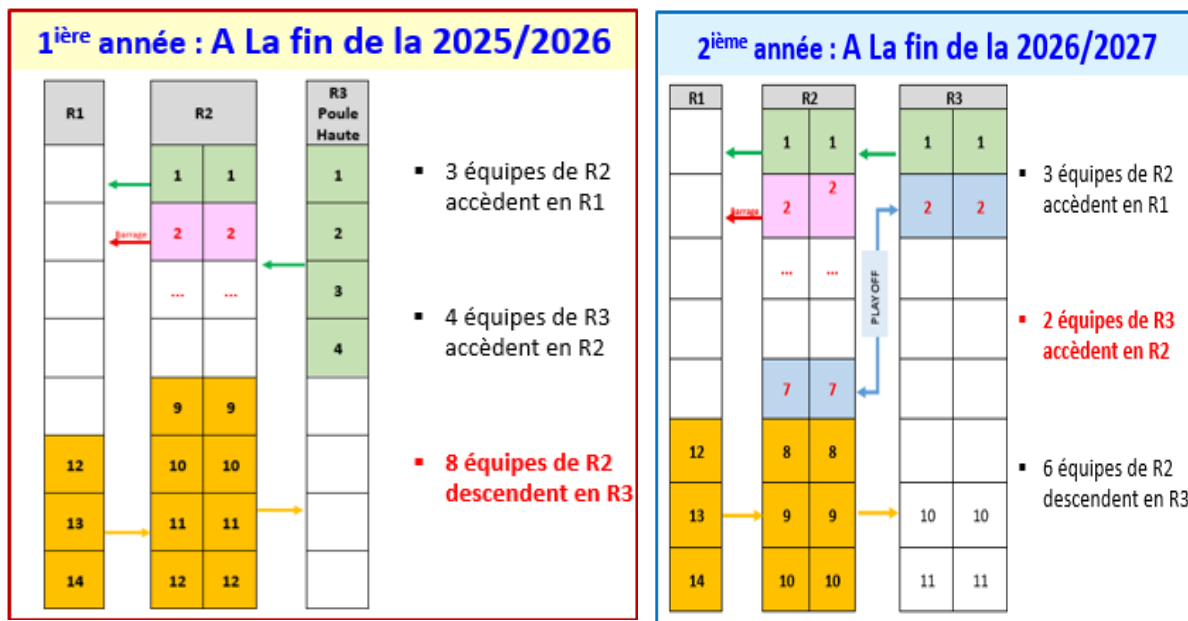
- Révision des critères d'accèsion et de maintien en R3 et R2

- Dynamiser les championnats

2. Mise en œuvre

- Deux années de réforme : 2025/2026 et 2026/2027
- En 2027/2028, la pyramide est constituée

3. Présentation schématique des années de réforme



A la fin de la 1^{ère} année

- 3 équipes de R1 sont rétrogradées en R2
- 3 équipes de R2 accèdent à la R1 (les modalités d'accèsion sont les mêmes que celles appliquées jusqu'à ce jour)
- Le 9^{ème}, le 10^{ème}, le 11^{ème} et le 12^{ème} de chaque poule de R2 sont reléguées en R3
- Le 1^{er} et le 2^{ème} de chaque poule de R3 accèdent à la R2

A la fin de la 2^{ème} année

- 3 équipes de R1 sont rétrogradées en R2
- 3 équipes de R2 accèdent à la R1 (les modalités d'accèsion sont les mêmes que celles appliquées jusqu'à ce jour)
- Le 8^{ème}, le 9^{ème} et le 10^{ème} de chaque poule de R2 sont reléguées en R3
- Le 7^{ème} de chaque poule participe à un play-off avec les 2^{ème} de R3
- Le 1^{er} de chaque poule de R3 accèdent à la R2
- Le 2^{ème} de chaque poule participe à un play-off avec les 7^{ème} de R2

Play-off

- Participe au play-off : les deux 7^{ème} de R2 et les deux 2^{ème} de R3
- Match aller/retour

- Le 1^{er} et le 2^{ème} de ce play-off joueront en R2 la saison 2027/2028
- Les critères de classement et de départage des équipes sont les mêmes que lors de la saison régulière

4. Saison 2027/2028

a) Championnat de R1

Inchangé

b) Championnat de R2

- Les équipes de R2 seront réparties dans **2 groupes (A et B)** soit 8 par groupe.
 - Le Conseil de Ligue valide la répartition des équipes dans chaque groupe
- Le championnat se déroulera en **2 phases**.

b.1) Phase 1 : Déterminer les équipes participant au play-off et celles participant au play-down

Schématisation

Phase 2 : Play Off

Play-off
1 A
1 B
2 A
2 B
3 A
3 B
4A
4B

Phase 1 : 2 Poules

R2	
A	B
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8

Phase 2 : play Down

Play-Down
5 A
5 B
6 A
6 B
7 A
7 B
8 A
8 B

a.2) Phase 2 :

i) **Play-off**

- Les équipes jouent **en matches aller-retour** soit **14** journées de championnat
- Le classement et le départage se font conformément aux règlements sportifs
- Le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} accèdent à la R1

Schématisation

Play - off	
ACCEDENT EN R1	1 ^{er}
	2 ^{ème}
	3 ^{ème}
MAINTIEN EN R2	4 ^{ème}
	5 ^{ème}

	6 ^{ème}
	7 ^{ème}
	8 ^{ème}

ii) **Play – down / Proposition 1**

- Les équipes jouent en matches aller-retour soit 14 journées de championnat
- Le classement et le départage se font conformément aux règlements sportifs

Schématisation

Play – Down	
1 ^{ier}	MAINTIEN EN R2
2 ^{ème}	
3 ^{ème}	
4 ^{ème}	
5 ^{ème}	Barrage de maintien
6 ^{ème}	RELEGUEES en R3
7 ^{ème}	
8 ^{ème}	

c) **Championnat de R3**

- Les équipes de R3 seront réparties dans deux groupes.
- Le championnat se jouera **en match aller-retour** dans chaque groupe.
- Le classement et le départage se font conformément aux règlements sportifs
- Le 1^{ier} et le 2^{ème} accèdent à la R2
- Le 6^{ème}, le 7^{ème} et le 8^{ème} sont relégués en R3
- Le 5^{ème} participe à un barrage de maintien contre le vainqueur d'un barrage entre les 2^{ème} de R3 (voir après)

Schématisation

R3																
VARIANTE ▪ Barrage n°1 : entre les deux 2 ^{ième} ; le vainqueur accède en R2	2 poules															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>A</th> <th>B</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border: 2px solid red;">1</td> <td style="border: 2px solid red;">1</td> </tr> <tr> <td style="border: 2px solid red;">2</td> <td style="border: 2px solid red;">2</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>13</td> </tr> </tbody> </table>	A	B	1	1	2	2					11	11	12	12	13
A	B															
1	1															
2	2															
11	11															
12	12															
13	13															
▪ Barrage n°2 : Le perdant joue un barrage contre le 5 ^{ième} du <u>play down</u> ; le vainqueur joue en R2																

Après échanges et discussions, il est proposé de passer au vote. Le Secrétaire général demande aux Présidents de se prononcer pour ou contre l'adoption de ce projet de réforme.

Résultat du Vote :

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? (*Intrépide, FAM et New Club, Éveil de Carabin*)
Quels sont ceux qui sont contre ? (*Le Gri-Gri, US Marinoise, US Riveraine, Réal de Tartane, RC Bo Kannal*)

Pour	182 voix
Abstentions	19 voix
Contre	18 voix
Total	219 voix

Le projet de réforme des championnats est adopté à la majorité des clubs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président lève la séance. Il est 21h30

Le président



Georges DUQUESNAY

Ligue de Football de Martinique
 2, rue Saint John PERSE - Mome Tartenson
 B.P. 307 - 97203 FORT DE FRANCE CEDEX
 Tél : 0596 72 89 89 - Fax : 0596 63 14 99
 SIRET : 314 291 717 00028 - APE : 9312Z
 secretaerialgeneral@liguefootmartinique.fr

Le secrétaire général



Guy Emile RADOM